

DOCUMENTS A FOURNIR (datés de moins de deux mois et tous concernant le même mois)

- Composition de ménage
- Attestation de chômage/mutuelle ou extrait bancaire (le montant global perçu doit être indiqué)
- Avertissement extrait de rôle (contribution) pour tous les majeurs (dès 19 ans)
- Avertissement extrait précompte immobilier (cadastre)
- Taxe de circulation (annuelle)
- Fiche de salaire + complément chômage si mi-temps (si pas attestation chômage « pas de complément) + chèques repas, 13^{ème} mois, congés payés à mensualiser.
- Si intérimaire : attestation de l'agence d'intérim sur les 3 derniers mois + détail des versements du chômage correspondant pour les 3 derniers mois
- Si indépendant : bilan comptable des 6 derniers mois
- Attestation du cpas
- Attestation du Spf Handicapé (ARR) que la personne perçoit une Allocation de Remplacement de Revenu
- Attestation de scolarité + attestation du cpas
- Preuve pension alimentaire
- Attestation « pas de perception de pension alimentaire »
- Jugement garde alternée
- Attestation pension « grapa » ou extrait bancaire pour autres pensions (! congés payés en mai)
- Attestation du chômage/mutuelle indiquant que le cohabitant est à charge
- Attestation sur l'honneur signée par tous les majeurs
- Attestation du médiateur de dettes précisant le montant du pécule versé et si une épargne a pu être constituée
- Un extrait bancaire de – de 2 mois si épargne supérieure à 5000€.